

INTÉGRER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS UN BÂTIMENT - Distanciel

Cette formation présente les réglementations ainsi que les différentes filières et technologies des énergies renouvelables (EnR) dans l'optique de leur intégration dans un projet de construction d'un bâtiment.

Objectifs opérationnels

- Conduire une étude de faisabilité des approvisionnements en énergie pour un bâtiment
- Intégrer les technologies en matière d'énergies renouvelables dans une opération de construction

Public Concerné

- Responsables de projets de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre, en bureau d'études et d'ingénierie
- Architectes et concepteurs de projets en haute qualité environnementale

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Enjeux du développement durable dans le bâtiment

- Marché des Énergies Renouvelables (EnR) et perspectives

Confort « 4 saisons »

Contexte réglementaire

- Réglementation thermique : son contexte et ses évolutions
- Exigences de résultat de la RT 2012
- Recours obligatoire aux EnR dans le bâtiment : la maison individuelle et le BEPOS
- Études d'approvisionnement en énergie pour le neuf et l'existant
- RT bâtiments existants et bâtiments rénovés (rappel des exigences)

Équipements du bâtiment et recours aux EnR

- Bilan énergétique et environnemental d'un bâtiment
- Consommation d'énergie : chauffage, climatisation, ECS, autres usages
- Visualiser les impacts sur les résultats du calcul réglementaire suite à des modifications sur les systèmes (Fossile, PAC, Solaire thermique, Solaire photovoltaïque, énergie bois...). Introduction aux études de faisabilité techniques et économique

Énergies renouvelables : filières et technologies

- Pour chaque filière, présentation des avancées technologiques, des applications, des coûts, des perspectives de retour sur investissement
- Hydraulique, éolien
- Solaire thermique, solaire photovoltaïque
- Géothermie
- Bois énergie
- Pompe à Chaleur (PAC)
- Réseaux de chaleur, cogénération, pompe à chaleur
- Acteurs institutionnels et industriels du secteur
- Principe de conception des installations
- Évaluation des coûts

Intégration des EnR dans un projet

- Interprétation du programme et données d'urbanisme
- Analyse du potentiel EnR d'un projet
- Valorisation énergétique, financière et environnementale
- Installations de suivi des performances

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques sur les technologies, d'illustrations au travers d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés des énergies renouvelables.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com